

ont été mis hors de concours par les juges, dans l'une comme dans l'autre classe, parce qu'ils étaient trop légers pour l'une et trop pesant pour l'autre. C'est un fait qu'il faut regretter, puisqu'il est de nature à décourager les éleveurs de cette classe de chevaux qui intéressent pourtant l'agriculture à un si haut point. Car dans l'état actuel des choses, à la campagne, s'il faut de forts et bons chevaux pour les lourds charrois et les labours profonds, dans un sol presque partout fortement argileux, il faut aussi des chevaux capables de parcourir promptement de longues distances. Nous avons donc besoin d'une race réunissant ces deux aptitudes dans une certaine mesure. Personne à ma connaissance n'a pu s'expliquer la raison de cette exclusion. Espérons qu'au prochain concours, cette classe de chevaux si utile, et je pourrais dire si indispensable, ne sera pas oubliée. Il n'en serait pas ainsi si le poids entraînait pour quelque chose dans l'appréciation des différentes races de chevaux. Nous verrons au prochain concours.

ESPÈCE BOVINE.

Au milieu de ce superbe assemblage de 510 sujets, presque tous du meilleur choix, on sentait bien que l'on était au centre du grand et riche district de Montréal, qui fournit tant de bons éleveurs, tels que MM. Logan de Montréal, A. Somerville et Dawes de Lachine, Globenski de St. Eustache, Dr. Genand de St. Jacques, Kimpton et Morris de Ste. Thérèse, Laporte de la Pointe aux Trembles, Dagenais de Ste. Rose, Ste.-Marie de Laprairie, Nye de Lacolle, etc., etc. Les Cantons de l'Est nous ont envoyé de beaux animaux, mais en petit nombre, et pas assez pour donner une juste idée de l'importance du bétail que nourrit cette contrée fertile. Le comté de Québec a envoyé au concours des bêtes à cornes d'un grand mérite. Les animaux de MM. West, A. Hamel, Taylor, et Moss, de Ste. Foye, et ceux de MM. Ashworth, Crawford et J. C. Sewell, de Québec, ont presque tous remporté des prix.

Les meilleures races anglaises, Durham, Hereford, Devon, Galloway et Ayrshire, avec leurs croisements divers, y figuraient seules, à l'exclusion de la race canadienne, dont le mérite pourtant est incontestable sous plusieurs rapports. Les propriétaires de ces animaux n'auraient-ils pas droit d'en conclure qu'on a voulu leur dire, par le fait seul de cette exclusion : " tuez ou rendez vos animaux de race du pays, et achetez-en d'autres appartenant à des races étrangères au climat sévère du Canada, et à ses pauvres et maigres pâturages dans l'état actuel de vos cultures. "

Si la race canadienne est bonne à conserver, à cause de ses rares qualités, qualités dues à des causes toutes locales qui l'ont faite ce qu'elle est, il est important de la conserver dans sa pureté, tout en accordant aux races étrangères leur part légitime d'encouragement, à cause des avantages qu'elles peuvent procurer à la race indigène sous certains rapports.

Les premiers prix des Durhams ont été pour MM. Crawford et Ashworth de Québec, Ste. Marie, de Laprairie, S. Miller, de Markam, Robinson et Nye, de Lacolle, McKinnon, de Somerset, etc., etc. M. Kimpton, de South Roxton, a gagné tous les premiers prix des Herefords, dans les différentes sections de cette race, sans exception. M. Courtice, de Darlington, a obtenu presque tous les premiers prix pour ses beaux Devons.

On regrette de ne pas trouver dans la *Revue Agricole* une liste complète des prix de l'espèce bovine. Ainsi on n'y trouve rien pour l'Ayrshire, ni pour le Galloway, ni pour les races mêlées.

On a remarqué dans plusieurs animaux exposés dans cette classe, comme dans celle de l'espèce chevaline une tendance trop grande à l'engraissement. Ce défaut est d'autant plus blâmable qu'il tend non seulement à faire disparaître à la longue les aptitudes particulières de chaque race, mais encore à rendre

les animaux impropres au service auquel ils sont destinés. Dans la classe chevaline on aurait dit que certains exposants destinaient leurs chevaux à la boucherie, bien plus qu'à tout service, demandant de la souplesse dans les mouvements, et de la vitesse dans la marche.

Jusqu'à quand durera cette manie d'engraisser outre mesure tous les animaux envoyés aux concours indistinctement, sans égard aux services particuliers auxquels on les destine ? Ce sera sans doute quand la direction de ces mêmes concours trouvera, en nombre suffisant, des juges assez indépendants des préjugés vulgaires, pour mettre de côté ces masses de chair qui sont un véritable contresens dans les individus condamnés à les porter.

ESPÈCE PORCINE.

L'espèce porcine formait une des belles parties du concours provincial, tant par le choix des races anglaises pures que par leurs croisements. Nombre et qualité se trouvaient réunies. Dans la grande race de Yorkshire et de Berkshire seulement, on comptait 55 reproducteurs et truies. Dans la petite race, il y avait 66 excellents sujets appartenant en plus grande partie à des exposants canadiens. On eut pu se croire dans un concours de la société d'agriculture d'Angleterre, à cela près qu'au lieu de noms anglais, on lisait sur le catalogue ceux de MM. Globenski, de St. Eustache, l'Honorable M. Archambault, de l'Assomption, Charbonneau, de St. Augustin, l'Honorable Armand, Rivière des Prairies, L. Laporte, Pointe aux Trembles, Bte. Pepin, Longue-Pointe, etc.

Quant aux croisements divers, on peut dire que plusieurs éleveurs savent faire aujourd'hui à volonté, pour ainsi dire, les animaux de grande et de petite race, en les jettant en quelque sorte dans des moules où le développement du corps prend toute son extension, où les os se réduisent à la plus simple expression d'une charpente destinée à supporter pendant très peu de temps un amas de chair et de graisse remarquable par la fusion pour celle-ci, et par la consistance pour celle-là.

On pouvait reprocher à plusieurs reproducteurs le même excès d'embonpoint que j'ai signalé plus haut, en parlant des chevaux et des bêtes à cornes.

(A continuer.)

P.

Réorganisation des sociétés d'agriculture.

C'est pendant le mois présent que la plupart des sociétés d'agriculture doivent s'organiser ; nous disons la plupart, car celles de St. François, Bedford, Arthabaska et de Beaubarnais, ont obtenu de ne faire le choix de leurs membres qu'en janvier, comme par le passé. Il ne nous paraît pas nécessaire de recommander aux intéressés de choisir, pour chaque société, les hommes les plus dévoués à la cause agricole et les plus capables de travailler à son succès.

Voici d'importantes considérations empruntés à la *Revue Agricole* :

" Les prix pour les plantes sarclées, améliorantes, le lin, le tabac, les prairies, les pâturages, devraient être adoptés par toutes les sociétés. Plusieurs d'entre elles n'ont pas encore pensé à ce puissant moyen d'amélioration. En principe, tous les produits doivent être jugés sur le champ, en tenant compte de l'étendue cultivée, des instruments employés pour économiser la main-d'œuvre. Les expositions ne devraient être faites que pour les animaux, les produits de la laiterie et les manufactures domestiques. Les grains et les autres produits végétaux de la